



FLASH-INFOS

Aubry-Du-Hainaut

Septembre-Octobre-Novembre-Décembre 2013

Sommaire:

Club de Danses

Association Ecole Aubry

Goûter des aînés

CD13

Heure d'hiver

Armistice 14-18

Fête de Sainte Cécile

Fête de saint Nicolas

Colis de Noël

Horaires des déchetteries

SCoT

Cambriolages

Recrutement

Service Civique

Inscription liste électorale

La carte nationale d'identité

Recensement citoyen

Information

Assurance Maladie

Accueil de loisirs

Arnaque calendriers

Calendrier des messes

Horaires de bibliothèque

Tarifs salle polyvalente

Horaires de la Mairie

Septembre 2013

- 15 septembre : Rallye touristique - Club de Danses
- 22 septembre : Thé Dansant - Club de Danses
- 24 septembre : Assemblée générale - Association Ecole Aubry

Octobre 2013

- 6 octobre : Goûter des aînés
- 12 octobre : Couscous et repas dansant - CD13
- 26 octobre : Passage à l'heure d'hiver

Novembre 2013

- 4 novembre : Fin de collecte des déchets verts
- 11 novembre : Commémoration de l'armistice 14-18
- 16 et 17 novembre : Fête de Sainte Cécile

Décembre 2013

- 1er décembre : Remise des médailles du travail
- 6 décembre : Fête de Saint Nicolas
- 7 et 8 décembre : Marché de Noël - Un monde en fête
- 15 décembre : Distribution des colis aux aînés
- 18 décembre : Distribution des colis aux enfants extérieurs
- 19 ou 20 décembre : Distribution des colis aux enfants de l'école



Club de Danses

Le Club de Danse d'Aubry du Hainaut et l'association Amitié, Echanges et Culture de Beuvrages organisent le :

**4ème Rallye touristique
de découverte de notre région
le 15 septembre 2013 à 8h00
sur le parking d'Intermarché de Beuvrages**

Tarifs : 15€ par adulte et 10€ par enfant (gratuit pour les moins de 6 ans)

Inscriptions et renseignements:

M. Chabaud : 06.76.26.02.87

M. Trinel : 06.89.32.60.31

Le Club de Danse d'Aubry du Hainaut organise un :

**Thé Dansant
le dimanche 22 septembre 2013 à 15h
dans la salle des Mazingues
Animation assurée par FCM Animations**

- Démonstration par les élèves de
- danses en ligne (cha-cha, rock, mambo,...etc...)
 - danse country

Entrée : 5€

Réservations souhaitées au

03.27.33.02.50 ou au 03.27.41.39.29

Petite restauration sur place.

Association Ecole Aubry

L'association Ecole Aubry fait son assemblée générale le :

**Mardi 24 septembre à 20h
Salle le Populaire**

Goûter des Aînés

**Dimanche 6 octobre à 15h
Dans la salle Polyvalente**

CD13

Couscous et repas dansant

**le samedi 12 octobre 2013
à la Salle des Mazingues.**

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site:
<http://www.cd13.fr/>

Heure d'Hiver

Le passage à l'heure d'Hiver se fera dans la nuit du

**Samedi 26 au dimanche 27 octobre.
Cette nuit, à 3h il sera 2h**

Armistice 14-18

**Vendredi 11 novembre 2013
Salle des fêtes
Horaire à préciser**

Messe de Sainte Cécile

**Le samedi 7 décembre
À 18h**

Marché de Noël

Organisé par l'association

Un Monde en Fête

Venez découvrir en avant première l'ambiance de Noël.

**Le samedi 7 décembre après midi
Le dimanche 8 décembre
Toute la journée**

Marché de Noël traditionnel,
Vente et dégustation de produits artisanaux,
Petite restauration et buvette.



Fête de Saint Nicolas

Afin de fêter la Saint Nicolas, la Municipalité offre aux enfants de l'école
un goûter en présence de Saint Nicolas
Le vendredi 6 décembre
dans la salle des Mazingues
à partir de 17h.

Inscription pour le goûter de Saint-Nicolas pour le

Noms	Prénoms	Adresses	Date de naissance

Vendredi 6 décembre 2013
Accompagné(es) de :..... Adultes

A déposer à l'accueil de loisirs avant le 8 novembre 2013, dernier délai

Colis de Noël

La municipalité est heureuse d'offrir un colis de Noël aux jeunes nés entre le
1er janvier 2000 et le 31 décembre 2010 fréquentant les écoles extérieures.

Pour l'obtenir veuillez remplir ce coupon-réponse et le déposer en Mairie
avant le 16 octobre 2013 dernier délai.

Aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai.

Veuillez vous munir de la photocopie de la carte nationale d'identité ou du livret de famille.

Les colis seront distribués en Mairie le

Mercredi 18 décembre 2013
de 13h30 à 17h.

Inscription aux colis des jeunes fréquentant les écoles extérieures

Noms	Prénoms	Adresses

A déposer en Mairie avant le 16 octobre 2013, dernier délai.



Horaires d'ouverture des déchetteries

L'apport des déchets acceptés tels que ferrailles, appareils ménagers, télévisions, réfrigérateurs, verre, papier, cartons, bois, meuble, moquette, emballages, déchets végétaux, arbustes, tontes de pelouse, huile de vidanges, bidons, pneus, batterie, débris de construction, médicaments, piles mercure, est toutefois **limité à 0,5m³ par transport.**

Le comité syndical du SIARB a souhaité que cet équipement financé intégralement par le Syndicat ne soit réservé qu'aux seuls habitants des 5 communes composant le territoire syndical : Anzin, Beuvrages, Raismes, Aubry du Hainaut et Petite Forêt.

A ce titre, les usagers sont priés de présenter à chaque dépôt, l'autorisation de dépôt à la déchetterie à retirer gratuitement à la station d'épuration Rue du Droit à Beuvrages (03.27.46.70.87) durant les heures de bureaux (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30), moyennant la production d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (Quittance EDF - Téléphone ...) étant entendu que cette procédure est agréée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Déchetteries de Beuvrages
Rue Georges Mortuaire
59192 - BEUVRAGES
tel : 03.27.41.54.69

Horaires d'ouverture :

- les LUNDIS et SAMEDIS : de 9h00 à 18 h 45
- du MARDI au VENDREDI : de 15 h00s à 18 h 45
- le DIMANCHE : de 9h00 à 11 h 45

Les habitants d'Aubry du Hainaut ont également accès aux déchetteries du territoire de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole dont ils sont membres. Informations sur le site :

<http://www.dechetsenligne.fr/>

Schéma de Cohérence Territoriale du Valenciennois (SCoT)

Réunions publiques :

Lundi 30 septembre 2013

de 18h à 20h
à Aulnoy-lez-Valenciennes
Salle culturelle Nymphéas
rue Henri Turlet (derrière la Mairie)

Mardi 1er octobre 2013

de 18h à 20h
à Saint Amand les Eaux
à l'espace culturelle associé
dans les jardins de la tour
(derrière l'abbatiale)

Cambriolages : Soyez vigilant !



PRÉFET DU NORD

Prévenir les cambriolages est l'affaire de tous. Le respect de quelques précautions simples permet d'empêcher les vols dans les domiciles en rendant la tâche du cambrioleur plus longue et difficile. Ainsi, il convient de :

- doter votre porte d'entrée d'un système de type viseur optique (judas) ou d'un entrebâilleur,
- de fermer systématiquement à clef toutes les portes d'accès extérieures de vos habitations, même celles donnant sur des cours ou des jardins privés,
- de doter vos fenêtres situées en rez-de-chaussée de volets, voire de barreaux.
- de changer les serrures à l'occasion de toute perte de clefs,
- de ne pas cacher de clefs sous le paillason ou dans une boîte aux lettres,
- de mettre en lieux sûrs bijoux et autres effets de valeur.

D'ailleurs, n'hésitez pas à répertorier (noter les numéros de série), photographier et faire expertiser par votre assurance vos bijoux et autres objets précieux.

En cas d'absence prolongée, n'hésitez pas à faire ouvrir et fermer régulièrement les volets de votre habitation par un voisin ou un proche. De même, veillez à ce que le courrier puisse faire l'objet d'un suivi ou être relevé régulièrement afin de ne pas laisser de traces visibles de l'absence d'occupation du logement.

Le respect de ces quelques règles de prudence permet de déjouer les tentatives de nombreux cambrioleurs. Si malgré cela vous constatez qu'un tel méfait est intervenu, ne touchez à rien, prévenez les forces de l'ordre depuis votre téléphone portable ou de la ligne d'un voisin. Une équipe viendra en effet procéder au relevé des empreintes et des indices. Une fois cette opération réalisée, vous pouvez faire réparer vos portes ou fenêtres et procéder au changement des serrures.

Recrutement service civique



Vous avez entre 16 et 25 ans? Vous voulez vous rendre utile et vivre une expérience unique pour grandir personnellement et professionnellement?

L'association AJAR qui oeuvre dans le travail social et la solidarité vous accueille pour une mission de 8 mois.

Contact : service.civique@ajar.fr / 03 27 47 55 60

Site : service-civique.gouv.fr / www.ajar.fr



Inscription sur les listes électorales

Les habitants d'AUBRY DU HAINAUT peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.

Une permanence aura lieu le lundi 31 décembre de 10h00 à 12h00 en Mairie.

La carte nationale d'identité

Toute personne de nationalité française peut demander une carte nationale d'identité. La demande est gratuite depuis le 1er septembre 1998. Elle se fait à la mairie de son domicile. Il faut se présenter soi-même, lors de la demande et du retrait de la carte.

Les pièces à fournir pour une première carte :

- un acte de naissance de moins de 3 mois portant la mention de la filiation ;
- deux photos d'identité récentes en couleur, de face, tête nue;
- Un justificatif de domicile (facture EDF, facture Eau et Force, facture de téléphone, etc...);
- Le livret de famille

Rappel: pour toutes sorties à l'étranger dans le cadre des sorties scolaires ou dans le cadre de l'accueil de loisirs, la carte d'identité ou passeport en cours de validité est obligatoire

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps.

Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.servicepublic.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

Il est toujours possible d'effectuer ces démarches en Mairie.



Dépistage de la rétinopathie diabétique

L'Assurance maladie et le réseau Diabhainaut unissent leurs efforts depuis l'an dernier pour sensibiliser les personnes diabétiques à l'importance de se prendre en charge pour prévenir les complications liées à leur maladie. C'est pourquoi, le réseau sillonne les villes de la circonscription du Hainaut pour proposer des dépistages gratuits aux personnes concernées avec l'aide de leur médecin traitant.

Vous êtes diabétiques ? Le réseau Diabhainaut organise des dépistages gratuits de la rétinopathie diabétique (fonds d'oeil) dans la plupart des communes. Votre médecin peut vous orienter vers ce dépistage à l'occasion d'une consultation. C'est l'Assurance Maladie qui l'informe des lieux et dates auxquels sont organisés ces examens. Une fois le fond d'oeil réalisé, votre médecin est informé des résultats et vous, vous bénéficiez d'un meilleur suivi.

En 2012, 115 personnes ont été dépistées grâce à la mobilisation des différents acteurs. C'est un bon début pour cette initiative, unique dans le Nord-Pas de Calais. Néanmoins, sur la circonscription du Hainaut qui compte près de 28 000 diabétiques, l'enjeu de santé publique est important et les efforts doivent être poursuivis.

Alors n'hésitez pas, parlez-en à votre médecin traitant, il vous orientera vers ce dépistage si vous en avez besoin !

Les prochains dépistages dans le Valenciennois se dérouleront :

A Douchy les Mines	: mardi 1er octobre	Salle du Beffroi
A Haveluy	: jeudi 3 octobre	Salle des Fêtes (Rue Henri Durre)
A Rouvignies	: jeudi 10 octobre	Salle Louis Aragon

Attention : les personnes qui souhaitent bénéficier d'un dépistage doivent se rapprocher de leur médecin traitant et prendre rendez-vous avec Diabhainaut au 06.79.22.73.82 ou 03.27.31.01.98 et se présenter munies de leur dernière prise de sang avec l'hémoglobine glyquée et le cholestérol total.

CPAM DU HAINAUT, 63 rue du Rempart - BP 60499 - 59321 Valenciennes cedex
36 46 (prix d'un appel depuis un poste fixe)
www.ameli.fr





Accueil de Loisirs

L'A.C.M. accueillera vos enfants la première semaine des

**Vacances de Toussaint
du 21 au 25 octobre 2013
de 14h à 17h**

Renseignements : 03.27.21.62.33

Arnaque aux calendriers

Une arnaque se pratique à Aubry du Hainaut et dans d'autres villes des environs. De faux éboueurs se sont présentés chez les habitants de la ville et ont proposé un calendrier pour quelques euros, en guise d'étrennes.

En cette fin d'année, méfiez-vous. Les agents de propreté urbaine qui vous démarcheront sont ceux qui ont l'habitude de ramasser vos poubelles. Si vous avez le moindre doute, demander la carte professionnelle et exigez que l'on vous fasse un reçu. Vous trouverez ci contre le modèle distribué en ce moment sur Aubry du Hainaut. Vous pouvez remarquer en bas à droite la mention "Calendrier indépendant des sociétés de collecte".



Calendrier des messes



Dates et horaires des célébrations ainsi que différentes informations sur le site internet du diocèse :

<http://nd-bonne-esperance.cathocambrai.com>

Le calendrier est disponible dans la rubrique agenda et est mis à jour hebdomadairement.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale vous accueille les :

Mercredi de 16h à 18h

Samedi de 9h à 12h

Tel : 03.27.32.97.29

Mail: bibliothequeaubryduhainaut@gmail.com

Réservations de la salle polyvalente

Tarifs:	Aubrysiens	Extérieurs
Vin d'Honneur	: 255€	255€
Repas	: 410€	510€

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Du lundi au vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-17h30

Samedi : voir affichage en mairie

Attention : La Mairie est fermée le matin pendant les vacances scolaires.

49, rue Henri Maurice

59494 Aubry du Hainaut

Tel : 03.27.28.13.81 / Fax : 03.27.28.13.82

Email : mairie.aubryduhainaut@wanadoo.fr

Site: <http://www.aubryduhainaut.fr>

